



L'AUSTÉRITÉ ÇA SUFFIT !!! MOBILISONS-NOUS LE 18 OCTOBRE POUR EXIGER DE VRAIES AUGMENTATIONS DE SALAIRE CHEZ RENAULT !!!

Comme chaque année, la loi impose aux entreprises d'ouvrir des Négociations Annuelles Obligatoires portant sur les salaires, la durée du travail, ou encore l'égalité hommes/femmes.

Compte-tenu de l'inflation galopante atteignant 6% cette année, et la grogne des salariés étant de plus en plus étendue, la direction générale a été contrainte d'annoncer une prime gouvernementale et d'avancer les négociations salariales 2023 au mois de décembre prochain.

En effet, à partir du mois de juillet, par des actions simultanées dans tous les sites du groupe RENAULT, seule la CGT avait porté les revendications autour de l'augmentation des salaires, ainsi que le non retrait de la pause payée pour les intérimaires et nouveaux embauchés entrant au 1er juin 2022.

Des mesures loin d'être à la hauteur

Bien que la prime de 500 € ait un effet à très court terme, l'annonce d'avancer les NAO au mois de décembre n'engage en rien la direction puisque selon la loi « **cette obligation légale intervient en général entre novembre et février pour les entreprises de plus de 50 salariés** ».

Sur les deux réunions, la première est consa-



crée à un bilan assez bref de la politique salariale pour l'année passée. La seconde est consacrée aux négociations de salaire, et il est important de rappeler que depuis le 1er accord de compétitivité de 2013, signé par les autres organisations syndicales, la direction a fait le choix de la promotion individuelle plutôt qu'une **Augmentation Générale des Salaires** (voir araphique ci-dessous).

Evolution de l'inflation/AGS 2013-2022



Les augmentations individuelles ne compensent pas l'absence d'AGS

Depuis de nombreuses années, la question du salaire est une réelle problématique chez Renault. Pour exemple, l'augmentation en 2022 représente 1,2% pour la seule population APR. Les ETAM et les cadres n'ont touché quant à eux que de maigres augmentations individuelles et primes de performance. C'est dire la régression en matière de promotion et de reconnaissance !

Egalité hommes / femmes

Enfin, il est utile de rappeler que les dernières mesures salariales annonçaient un taux de cou-

verture de 66% pour les femmes APR et ETAM et 26% pour la population féminine cadre. En matière d'égalité salariale le constat est sans appel :

Rémunération mensuelle moyenne brute 2021*		
CSP	HOMMES	FEMMES
APR	2282 €	1864 €
ETAM	3418 €	3260 €
INGENIEURS & CADRES	7000 €	6000 €

Pour la CGT, ce bilan démontre que les salaires chez Renault sont en baisse avec à la clé, une baisse croissante du pouvoir d'achat. Mais c'est aussi des qualifications qui sont de moins en moins reconnues !

Dans le contexte actuel, il est utile de rappeler que des salaires en baisse, c'est moins de cotisations sociales pour la protection sociale et le financement des retraites !

La CGT revendique :

- Une réelle augmentation de salaires de 10%
- La remise en place de la pause payée
- Un 13^{ème} mois pour tous, Renault étant la seule entreprise du CAC40 à ne pas le verser
- Une réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes
- La revalorisation de la prime transport à hauteur de 80€ mensuels
- La revalorisation à 60% de la participation de l'entreprise à la complémentaire santé (pour le salarié et sa famille)

Pour ne pas continuer à subir une nouvelle baisse de salaire et de pouvoir d'achat, la coordination des syndicats CGT appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser massivement le 18 octobre prochain, pour imposer une autre politique salariale avec de réelles AGS pour tous !